



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 Septembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-139

OBJET : FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2021-2025 **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATO Stéphan, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés :

TERRENNE Jean Paul, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-139**OBJET : FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2021-2025****ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. La date de remise des offres était fixée au lundi 9 août 2021 à 12h00.

Elle porte sur un marché pour l'achat de fournitures administratives pour la période 2021-2025 en groupement de commande pour la Communauté de Communes des Deux Rives, le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Deux Rives et les communes de Grayssas, Le Pin et St Paul d'Espis.

Le marché est décomposé en quatre lots.

La Commission des Plis s'est tenue le 13 septembre 2021 pour le jugement des offres.

Le règlement de la consultation prévoit les critères de notation suivants pour tous les lots :

Critères	Pondération
1 – Valeur technique	60.0 %
1.1 – Qualité technique des produits	30.0 %
1.2 – Qualité environnementale des produits et des procédés	20.0 %
1.3 – Conditions d'exécution	10.0 %
2 – Prix	40.0 %

LOT 1 : FOURNITURES DE BUREAU**L'entreprise suivante a déposé une offre :**

Entreprise	Code postal - Ville
LACOSTE	84250 – Le Thor

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. au regard du détail quantitatif estimatif
1	LACOSTE	2 881,97€

LOT 2 : FOURNITURES POUR ARCHIVAGE

En vertu de l'article R2185-1 du Code de la Commande publique, la consultation peut être déclarée sans suite dès lors qu'elle est infructueuse notamment en cas d'absence de candidature.

En l'espèce, aucune candidature n'a été remise pour celle-ci.

La Commission des Plis propose de déclarer ce lot sans suite.

LOT 3 : FOURNITURES INFORMATIQUES

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
MAKESOFT	33450 – Saint-Loubès

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. au regard du détail quantitatif estimatif
1	MAKESOFT	1 549,50€ (offre avec variante)
2	MAKESOFT	1 751,50€ (offre de base)

LOT 4 : FOURNITURES SCOLAIRES – ENFANCE

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
LACOSTE	84250 – Le Thor

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. au regard du détail quantitatif estimatif
1	LACOSTE	443,88€

En conséquence, le Président propose :

- **pour le lot 1 - fournitures de bureau** : d'attribuer le marché au candidat LACOSTE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
 - **pour le lot 2 - fournitures pour archivage** : de déclarer le marché sans suite ;
 - **pour le lot 3 - fournitures informatiques** : d'attribuer le marché au candidat MAKESOFT pour son offre avec la variante dont les montants sont indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
 - **pour le lot 4 - fournitures scolaires - enfance** : d'attribuer le marché au candidat LACOSTE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- **pour le lot 1 - fournitures de bureau** : d'attribuer le marché au candidat LACOSTE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
 - **pour le lot 2 - fournitures pour archivage** : de déclarer le marché sans suite ;
 - **pour le lot 3 - fournitures informatiques** : d'attribuer le marché au candidat MAKESOFT pour son offre avec la variante dont les montants sont indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
 - **pour le lot 4 - fournitures scolaires - enfance** : d'attribuer le marché au candidat LACOSTE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 24 septembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 27 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

29 SEP. 2021

29 SEP. 2021

AR PRÉFECTURE

**FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2021-2025
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Numéro de l'acte : 2021_D1_1_2_139

Date de la décision : 24/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210924-2021_D1_1_2_139-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité émettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 29/09/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure formalisée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : 99_DE-082-248200016-20210924-2021_D1_1_2_139-DE-1-1_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 29/09/2021 10:29:12

Date d'envoi de l'acte : 29/09/2021 10:32:07

Date de réception de l'AR : 29/09/2021 10:43:01